

Résumé de la plénière du 15 septembre 2008, à 18h30, avant la séance du Conseil.

Amende pour construction sans permis au 1046 Thomas Maher

Monsieur Bourgault explique que le propriétaire du 1046 a construit un abri pour son spa, sans demander de permis. Il pense qu'une amende devrait lui être imposée. Après discussion, il appert qu'une amende doit lui être imposée mais que de plus, cette personne devra faire une demande de permis et en assumer les frais.

Amende pour coupe d'arbres.

Monsieur Bourgault mentionne qu'il a eu une plainte pour une coupe d'arbres sans permis. Il s'est rendu sur les lieux et a pris des photos. Après discussion et explications, il est recommandé d'imposer l'amende minimale.

Estimé pour réparation des fissures sur la route

Monsieur Bourgault a demandé des prix pour la réparation des fissures sur le Chemin Thomas Maher. Il a reçu deux estimés soit 10 \$ du mètre pour une et 4,25 \$ du mètre pour l'autre. Il est convenu de prendre le moins cher des deux qui nous a été recommandé également par M. Patrice Towner de Genivar.

Fauchage du bord de la route

Monsieur Tessier demande à quel moment le fauchage aura lieu puisque ça aurait dû être fait à la fin août. Madame Viviers communiquera avec M. Soulard qui nous a dit qu'il le ferait mais ils ont tous été retardés par la mauvaise température de l'été.

Club Nautique St-Louis

Monsieur le Commodore Gabriel Couture vient rencontrer les membres du Conseil pour leur demander de subventionner le salaire versé à Mme Émilie Fortin durant l'été 2008. Il mentionne qu'il n'y a pas eu beaucoup d'inscriptions cet été, que les bénévoles sont essouffés et que la relève se fait rare. Monsieur Croteau répond à

son tour que nous avons demandé de revenir voir le conseil suite à sa première présentation avec une description de tâches concernant l'embauche de la directrice et que rien n'a été fait. Nous avons également demandé à plusieurs reprises les états financiers du Club mais sans succès.

Monsieur Couture mentionne également qu'ils ont dû investir dans les équipements nautiques, que tout semble passablement désuet et que les enfants ne veulent plus nécessairement les mêmes activités. Il faut faire un bilan de l'été 2008, le bilan des inscriptions, le bilan du personnel. Y avait-il trop de personnel pour le nombre d'enfants ? Les salaires étaient-ils trop élevés ? Qu'est-ce qui s'est passé cette année ?

Monsieur Croteau demande qu'on nous fournisse des rapports, un constat du travail de la directrice et nous verrons si nous pouvons collaborer davantage. La Ville a déjà donné la subvention de 22 000 \$ plus un montant de 500 \$ pour le cocktail d'ouverture. Elle s'est occupée des paies, payé pour le service de paie, a fait de nombreuses améliorations au Club mais il semble que nous n'ayons pas beaucoup de collaboration. Monsieur Couture s'engage à fournir des rapports d'ici la prochaine séance du Conseil.
